

Développement Durable

Les trois dimensions contenues dans le concept du développement durable :

- Dimension économique (amélioration de la performance financière, commerciale...)
- Dimension sociale (amélioration des conditions de travail...)
- Dimension environnementale (diminution de la pollution...)

Notion de parties prenantes et son importance dans le cadre du développement durable :

Parties prenantes ce terme désigne l'ensemble des groupes qui sont affectés par l'activité de l'entreprise ou bien au contraire qui sont susceptibles de l'affecter (clients, salariés, actionnaires, fournisseurs, sous-traitants, Etat, collectivités locales...)

Le détail des parties prenantes est différent selon la nature de l'entreprise : entreprise locale/internationale, publique/privée, activité de production /servuction, selon le secteur....

Importance:

- L'entreprise doit en permanence être capable de répondre de ses actes et de leurs impacts, non plus auprès de ses seuls actionnaires, mais auprès de l'ensemble des publics qui sont concernés d'une manière ou d'une autre par son activité

- L'entreprise doit tenir compte de ses parties prenantes dans ses décisions

Elle doit développer avec ses publics un véritable dialogue qui consistera autant à écouter qu'à parler. Seules, les entreprises ne peuvent pas trouver toutes les réponses.

Principaux enjeux, pour une entreprise, d'une démarche de développement durable :

- amélioration de l'image de l'entreprise auprès de ses clients et de façon plus générale auprès de toutes les parties prenantes ;

- impact sur le moral, l'engagement des salariés ; cela développe la fierté et l'adhésion aux projets de l'entreprise ;

- construction de relations loyales, de confiance et d'engagements pérennes entre clients - fournisseurs qui permet de diminuer les coûts de contrôle et de maintien des relations ;

- partenariats avec les collectivités locales et projets citoyens avec obtention d'aides financières (subventions, avantages fiscaux...)

- réduction des coûts (économies d'énergie, de matières..)

- obtention d'un avantage concurrentiel ;

- respect ou anticipation des obligations légales (droit des enfants, insertion des handicapés, égalité homme -femme...)

- identification des risques et prévention ;

- pérennisation de l'entreprise.

Processus d'achat et développement durable :

Les matières premières (composants) achetées (y compris emballages):

- recherche de matériaux affectant le moins possible l'environnement, plus légers, consommant moins d'énergie, renouvelables, bio dégradables, facilitant le travail des salariés ;
- recherche des matériaux les moins dangereux possibles pour les salariés.
- Les fournisseurs:
 - recherche de fournisseurs adoptant également une politique de développement durable
 - homologation des fournisseurs suivant un cahier des charges défini ;
 - partenariat renforcé avec les fournisseurs.
- Le coût : mise en place de minimisation du coût total d'acquisition à tous les niveaux du processus d'achat

Cahier d'exigences minimales qui pourrait être imposé aux fournisseurs :

- Conformité aux lois et réglementation en vigueur dans la juridiction de la filiale en matière sociale et environnementale
- absence de travail forcé, de pratique disciplinaire, de discrimination
- sécurité des personnels
- lutte contre le travail des enfants
- lutte contre les pollutions diverses (contamination des sols, émissions, rejets...
- traitement (ou début de traitement) des déchets
- gestion des produits dangereux
- liberté d'association
- etc.

La rentabilité des investissements socialement responsables (I.S.R.)

a) Les formes de l'I.S.R.

- des pressions externes : activisme actionnarial et placement éthique,
- des choix internes : mécénat et fonds de pension éthiques

b) La rentabilité de l'éthique